

Questions orales

Je continuerai à m'y opposer et à protester. J'aimerais qu'au lieu de n'en faire qu'une question partisane à la Chambre des communes, les députés qui désirent mettre un terme à cette pratique qui porte atteinte à nos agriculteurs et perturbe les pratiques commerciales internationales, agissent en collaboration et que, tous ensemble, nous essayons de convaincre les Américains d'abandonner cette subvention destructrice.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**L'ÉTUDE EFFECTUÉE DANS LA RÉGION DE NIAGARA—DEMANDE DE PUBLICATION**

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Elle découle d'informations publiées dans le *Citizen* d'Ottawa ce matin voulant qu'une étude terminée il y a un an par Environnement Canada soit publiée sous peu.

Selon l'article du journal, le taux global des décès attribuables au cancer dans la région de Niagara est supérieur à la moyenne ontarienne de 5 p.100 pour les hommes et de 3 p.100 pour les femmes, tandis que le taux de mortalité infantile est comparable.

Je demande donc au ministre de l'Environnement quand le rapport sera publié, s'il ne l'a pas été ce matin. Comme le rapport réclame des initiatives importantes dès maintenant, quelles mesures correctives seront proposées ou prévues et annoncées au moment de la publication du rapport?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député songe à une étude réalisée par un sociologue et un économiste dont les services avaient été retenus par le ministère de l'Environnement. Elle propose une synthèse d'une bonne partie de l'information existante sur les effets des produits chimiques toxiques présents dans les Grands Lacs.

Comme il s'agit d'un rapport qui fait appel à de très nombreuses disciplines, les scientifiques de mon ministère ont formé un groupe chargé de le scruter d'un point de vue scientifique. Ce groupe a relevé des lacunes sur le plan de la rigueur scientifique et il a recommandé de ne pas le publier avec l'aval du ministère ou du gouvernement du Canada.

Néanmoins, comme ce rapport constitue une mine de renseignements utiles qui nourriront le débat, les scientifiques ont recommandé de le publier sous le nom de ses deux auteurs. J'ai accepté ces deux recommandations. Le rapport est publié aujourd'hui et il suffit, pour l'obtenir, d'en faire la demande.

L'ADMINISTRATION**LE RAPPORT DE LA COMMISSION PARKER—DEMANDE DE PUBLICATION**

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, à propos de rapports qui se font attendre, je voudrais interroger le gouvernement sur la Commission Parker, chargée d'enquêter sur le présumé conflit d'intérêts mettant en cause l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Pourquoi le Cabinet prend-il plus de temps pour étudier le rapport de la commission qu'il ne veut en accorder aux Canadiens pour l'étude et l'évaluation du rapport sur le fameux accord Mulroney-Reagan?

Pourquoi le gouvernement prend-il tant de temps? Vous l'avez depuis cinq jours, il a été imprimé, traduit . . .

Une voix: Règlement!

M. le Président: Le député a suffisamment d'expérience pour savoir qu'il s'écarte du Règlement. Je l'invite, par conséquent, à poser sa question.

M. Gauthier: Monsieur le Président, pourquoi le gouvernement nous cache-t-il ce rapport? Comme nous voulons, nous aussi, en prendre connaissance, qu'il nous dise quand il sera publié.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je crois que le Conseil privé a reçu le rapport jeudi, pendant que je me trouvais à Toronto pour la conférence des premiers ministres. Je me suis mis à étudier la question dès mon retour, aujourd'hui. Le Cabinet doit se réunir à ce sujet. Il s'agit d'un rapport volumineux dont les recommandations nécessitent une analyse du ministère de la Justice, qui est actuellement en cours. Dès que l'affaire sera terminée, le rapport sera rendu public.

[Français]

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE DÉPOSER LE RAPPORT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, le Cabinet a donc le rapport de la Commission d'enquête depuis cinq jours, rapport qui a été, à ce qu'on me dit, imprimé et traduit en bonne et due forme.

Pourquoi le gouvernement ne dépose-t-il pas à la Chambre aujourd'hui ce rapport? Pourquoi ne pas permettre aux Canadiens d'en prendre connaissance comme le Cabinet et en même temps que lui? Est-ce qu'il y aura un rapport sur la substance, le fond de l'enquête et un autre dans lequel on trouvera des recommandations? Est-ce que le gouvernement hésite à cause du fait qu'il y a plus d'un rapport?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député semble suggérer qu'il y a quelque chose de bizarre dans le fait qu'un rapport de plusieurs centaines de pages aurait été reçu jeudi, alors que le premier ministre se trouvait à présider une conférence des premiers ministres à Toronto et qu'on est maintenant lundi. Il n'y a rien d'exagéré dans le fait que j'ai commencé, avec mes collègues, à en prendre connaissance . . . D'abord et avant tout, il faut le lire, il faut en prendre connaissance.